

# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2018

Absents avec procuration : Mme FILLEUL, M. LEVEQUE, Mme SPENCER, Mme HAZENDONK

Absents sans procuration : Mme DURRANT et M. HERAUD

## 1 – Actualisation des tarifs de la Redevance Assainissement pour 2019

Comme chaque année, la société SAUR nous consulte au sujet de la revalorisation du montant de la redevance de l'assainissement collectif. Il est demandé au conseil s'il désire l'augmenter pour 2019. Depuis 2010, son prix est de 1,30 €/ m3. Après débat, le conseil décide de ne pas changer ce tarif et de le laisser à 1,30 €/m3 pour l'année 2019.

## 2 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2017

M. Le Maire donne lecture à son Conseil de ce rapport établi par Charente Eaux. Le Conseil le valide.

## 3 – Versement d'une subvention pour les sinistrés du 04 juillet 2018

M. le Maire rappelle que suite à l'avis de principe émis dans sa séance du 27 juillet dernier de vouloir donner une somme d'argent aux sinistrés des intempéries (grêle) du 4 juillet 2018, et après renseignements pris, la Commune de ECURAS peut aider en versant un don à la CROIX ROUGE. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'attribuer la somme de 1000 € à la CROIX ROUGE. Cette somme sera prise à l'article budgétaire 6574.

## 4 – Création d'une réserve incendie pour les villages de « La Peyre » et « Empeyrat »

Lors de sa séance du 08 juin 2018, M. Le Maire avait évoqué l'éventualité de la création d'une réserve incendie pour les villages de « La Peyre » et « Empeyrat » sur une parcelle de terrain appartenant à M. et Mme BINCHET. Après une entrevue sur place avec ces derniers et M. LEGER, géomètre, un plan de division parcellaire a été élaboré. Il en ressort que M. et Mme BINCHET laisseront à la Commune une portion de terrain de 3a 37 ca et ceci à l'euro symbolique. M. Le Maire présente aux conseillers le plan de division. Après débat, le Conseil autorise à l'unanimité M. Le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

## 5 – Régularisation de portions de parcelles privées pour création d'un espace public au village « Les Limousines »

Au village « Les Limousines », l'espace qui part de Chez M. Duqueyroix Adrien et qui arrive à Chez Mme Bardoulat Eliane est en fait un espace privé appartenant à chaque riverain. Il appartient à la Commune l'amorce de la voie qui sort sur la RD699. M. Le Maire a demandé à M. LEGER, géomètre, d'établir un nouveau plan pour que cet espace devienne public. M. Le Maire présente ce schéma à son conseil qui l'approuve et qui le mandate afin de le présenter à chaque riverain concerné. Cette acquisition se fera bien entendu à l'euro symbolique.

## 6 – Questions diverses

a) Avenir de l'épicerie

Mme TREUILLARD Alexandra a émis l'intention de cesser son activité et de la laisser à une tierce personne. M. Bernard GEORGE serait intéressé, il est venu présenter son projet au Conseil en début de séance. M. Le Maire souligne aux conseillers que d'autres intervenants pourraient aussi se manifester. La décision du Conseil sera prise ultérieurement.

b) 11 Novembre

**La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 11h, elle sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie. Il n'y aura pas de repas des anciens cette année étant donné que les travaux de la salle des fêtes ne seront pas terminés.**

LE MAIRE  
Denis DONNARY

